

Lyon, le 30 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**EXPÉRIMENTATION DE LA PIÉTONISATION DU COURS CHARLEMAGNE À LYON
ENTRE LA RUE MONTROCHET ET LE QUAI ANTOINE RIBOUD**

La Métropole et la Ville de Lyon ont décidé d'expérimenter pendant 3 mois la piétonisation du cours Charlemagne à Lyon 2^e entre la rue Montrochet et le quai Antoine Riboud, à compter de la mise en service du T2. L'objectif est de réaliser un premier test de piétonisation et de mener en parallèle une consultation citoyenne pour recueillir des propositions d'aménagement. Pour ce faire les deux collectivités et la SPL Lyon Confluence lancent dès aujourd'hui un appel à idées, afin que chacun puisse s'exprimer sur la future esplanade Montrochet.

« Une piétonisation réussie c'est une piétonisation portée par les Lyonnaises et les Lyonnais. Elle doit susciter l'adhésion, elle doit répondre à des usages concrets du quotidien. A ce titre, j'invite les habitantes et habitants à s'emparer de leurs rues en proposant des idées sur le site : <https://bit.ly/ContributionExperimentationCharlemagne> » déclare Grégory Doucet, Maire de Lyon.

« L'arrivée du tramway T2 au Sud de La Confluence est une opportunité pour repenser et apaiser cet espace. Le choix de l'expérimentation permettra de tester en situation réelle la piétonisation de cette zone fréquentée par de nombreux piétons. Nous devons co-construire ces aménagements afin qu'ils correspondent aux besoins de ceux qui l'utilisent tous les jours », indique Fabien Bagnon, vice-président délégué à la voirie et aux mobilités douces.

Jusqu'à février 2021, les équipes du SYTRAL et de la Métropole de Lyon, mènent des travaux de prolongement du tramway T2 entre Perrache et l'Hôtel de Région. Ce prolongement facilitera l'accès des 12 000 habitantes et habitants, des salariés et visiteurs au sud de la Confluence par les transports en commun. Ces travaux ont occasionné la fermeture d'une partie du cours Charlemagne entre la rue Montrochet et le quai Antoine Riboud dans le sens Sud-Nord.

Un bureau d'études mandaté par la Métropole de Lyon a examiné le futur fonctionnement du carrefour Charlemagne/Montrochet, au sud de l'hôtel de Région. Les études indiquent que, pour permettre un bon fonctionnement du carrefour et améliorer les cheminements piétons au niveau du centre commercial et de la darse, une piétonisation du cours Charlemagne entre le carrefour Montrochet et le Quai Antoine Riboud est à privilégier. L'expérimentation de 3 mois permettra de vérifier la pertinence du dispositif et de le faire évoluer si nécessaire. En parallèle la Métropole étudiera finement l'impact du report des trafics sur les axes environnants.

Afin de préparer au mieux cette expérimentation, la Ville et la Métropole de Lyon lancent aujourd'hui une consultation citoyenne pour faire appel aux idées des habitantes et habitants

Contacts presse

Métropole de Lyon

Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com

04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Leslie BRUNNER Leslie.BRUNNER@mairie-lyon.fr

04 72 10 31 56 / 06 79 42 36 94

du quartier de la Confluence. Cette consultation, confiée à la SPL Lyon Confluence, permettra de faire émerger, dans le cadre d'enquêtes et d'ateliers participatifs, des aménagements adaptés à leurs besoins.

Dès aujourd'hui, l'appel à idées citoyennes est accessible depuis cette page (<https://bit.ly/ContributionExperimentationCharlemagne>) et permettra une expression libre à travers des contributions textuelles ou des croquis à déposer sur la plateforme jusqu'à Noël.

Une réunion publique sera programmée pour restituer les propositions et définir les choix d'aménagement.

Contacts presse

Métropole de Lyon

Nicolas PEREZ nicolas.perez@grandlyon.com

04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Leslie BRUNNER Leslie.BRUNNER@mairie-lyon.fr

04 72 10 31 56 / 06 79 42 36 94